

GUIDE DES ETUDES

Diplôme : MASTER 2^{ème} année

Mention : DROIT

Année : 2024-2025

DEG - DÉPARTEMENT DROIT, ÉCONOMIE & GESTION

**BÂTIR LES COMPÉTENCES
DE DEMAIN**



Le département Droit, économie & gestion propose une offre de formation complète de la capacité en droit jusqu'au master (bac+5), en formation initiale ou en formation continue. Ces cursus permettent la poursuite d'études au niveau local, national et international ou une intégration facilitée dans la vie active notamment grâce à des enseignements en partie contextualisés à la Nouvelle-Calédonie.

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

SOMMAIRE

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DROIT, ECONOMIE & GESTION	3
INFORMATIONS PRATIQUES	4
PRESENTATION DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE (DEVE)	5
L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL	6
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	7
1. Inscription administrative	7
2. Inscription aux examens (inscription pédagogique= IP)	7
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	8
LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)	10
CALENDRIER UNIVERSITAIRE M2 2024-2025	11
SIGLES ET ABREVIATIONS	12
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	13
Public concerné	13
Organisation de la formation	13
Insertion professionnelle	14
PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE FORMATION	15
Parcours Droit Privé	15
Parcours Droit Public.....	16
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	18
Semestre 3.....	18
Semestre 4.....	29
REGLEMENT DES ETUDES	30
Admission en Master mention droit 2 ^{ème} année	30
Assiduité	30
Modalités de contrôle des connaissances (MCC)	31
• Acquisitions des EC, UE, semestres et année	31
• Session de rattrapage du semestre 3	32
• Mentions	33
Mémoire de recherche ou stage	33
Délibérations	34
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	35
Parcours Droit Privé	35
Parcours Droit Public.....	37
Guide des études Master mention DROIT 2 ^{ème} année (V. 04.09.2024)	2

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DROIT, ECONOMIE & GESTION

Le département Droit, Economie & Gestion (DEG) propose une offre de formation étoffée avec une capacité en droit, deux licences (dont un parcours en partenariat avec le Vanuatu qui se déroule à Port Vila), deux masters ainsi qu'une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Depuis la rentrée universitaire 2018, le début du cursus Economie et gestion peut être suivi à Nouméa mais aussi sur Koné (Campus de Baco).

Ces formations universitaires permettent soit une poursuite d'études (en Nouvelle-Calédonie en métropole ou à l'étranger), soit une intégration facilitée dans la vie professionnelle grâce, notamment à une partie des enseignements contextualisés au territoire. En effet, la Nouvelle-Calédonie s'est vue transférer de nombreuses compétences de l'Etat au fil des années, compétences qu'elle exerce à présent pleinement, par l'intermédiaire de ses institutions. Les futurs cadres formés aux spécificités locales pourront se prévaloir d'une connaissance accrue du contexte et des règles calédoniennes et donc d'une employabilité plus immédiate.

Dans le contexte juridique et économique calédonien si singulier, notre ambition est de vous préparer à assumer, des responsabilités au niveau administratif, politique ou institutionnel ou au sein des entreprises locales, régionales ou internationales qui forment le tissu économique dynamique de la Nouvelle-Calédonie.

Directrice :

Carole Dupouey-Dehan

Directeur adjoint :

Sabrina Lavric

Responsable pédagogique :

Jeanne Adrian

jeanne.adrian@unc.nc

Bureau de scolarité :

Cynthia Ouleoute et Laure Naser

sp-deg@unc.nc

Tel : + 687 290.300 ou 290.305

Site internet du département : <https://unc.nc/formation/droit-economie-et-gestion/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Quatre réflexes à acquérir

1. Horaires d'ouverture aux étudiants du bureau de la scolarité :

Lundi et Mardi de 13h – 17h

Mercredi : fermé

Jeudi et Vendredi de 7h30 – 13h

Aucun accueil étudiant aura lieu en dehors de ces horaires d'ouverture.

2. Tableaux d'affichage

Consultez régulièrement les panneaux d'affichage.

Vous y trouverez des informations relatives :

- aux dates des inscriptions pédagogiques (IP) ;
- à la répartition des étudiants par groupe de TD/TP ;
- aux modalités de contrôle des connaissances ;
- diverses informations.

3. Site internet de l'université : <http://unc.nc/>

4. Messagerie électronique de l'UNC

Pensez aussi à activer et à consulter TRÈS RÉGULIÈREMENT votre messagerie électronique étudiante qui vous donne accès à des informations importantes.

PRESENTATION DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE (DEVE)

La DEVE

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Le bureau de la vie étudiante : deve_bve@unc.nc / 290.290

Cellule d'accompagnement spécifique des étudiants

La Cellule d'accompagnement spécifique des étudiants (CASE) accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, afin de faciliter le bon déroulement de leurs études. Elle est située aux services centraux de l'UNC et est ouverte tous les jours de 7h à 11h30 et de 13h30 à 15h45 sauf le vendredi après-midi.

Contact : deve_handicap@unc.nc tel 290.195

Pour plus de renseignements : <https://unc.nc/vie-etudiante/etudiants-en-situation-de-handicap/>

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

L'Université de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

Connectez-vous sur <https://ent.unc.nc/> en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription. Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet. L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment :

- Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les portails documentaire et scientifique ;
- La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences etc. ;
- Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes ;
- Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité : informations administratives, gestion des absences, gestion des notes etc. ;
- L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document lié à votre scolarité, etc. ;
- Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants etc. ;
- La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;
- Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique...

L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.

LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité...) ou de besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter la hotline de la direction du Numérique et des Systèmes d'Information au 290.911 ou à l'adresse 911@unc.nc, en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre demande. Des notifications d'avancement vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Au cours du premier semestre, vous aurez à effectuer 2 inscriptions obligatoires : l'inscription administrative et l'inscription pédagogique.

L'inscription pédagogique est semestrielle.

1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Toutes les informations figurent sur le site suivant :

<https://unc.nc/formation/inscriptions/admissions/>

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS (INSCRIPTION PEDAGOGIQUE= IP)

L'inscription aux examens est obligatoire. Elle se fera après l'inscription administrative, via votre ENT.

Les dates précises seront communiquées sur le site de l'université et annoncées durant les CM. Vous devez absolument vérifier les données en allant sur le site de votre ENT.

Les dates limite d'inscription pédagogique sont impératives. Après ces dates, il sera impossible de modifier le contrat pédagogique.

Attention : cette inscription a valeur contractuelle. Tout changement doit faire l'objet d'une modification auprès du secrétariat, dans les délais indiqués. Cette inscription permet l'accès aux examens.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC), c'est avant tout une large offre documentaire :

Trois bibliothèques déclinent cette offre, auxquelles il convient d'ajouter un dépôt d'ouvrages en économie et gestion sur le site de l'Antenne du Nord :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines ;
- La bibliothèque universitaire de l'ESPE pour la formation des enseignants du 1er et 2nd degré ;
- La médiathèque universitaire de Wallis et Futuna pour la littérature de jeunesse, la documentation scolaire, les films et les ouvrages sur l'Océanie.

La BUNC, c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui vous permet de consulter des livres et des revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Ces collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

La BUNC à Nouville, c'est aussi une offre de services très étendue :

- Un nouveau catalogue en ligne pour 2019 afin consulter de votre compte lecteur et prolonger vos prêts, suggérer des acquisitions et réserver des documents ;
- 500 places de travail réparties en zone de silence, de chuchotage et de discussion pour le travail en groupe ;
- Une salle Premium de 18 places (accessible sous condition aux étudiants de niveau L3 et supérieur) ;
- Une salle informatique de 40 places ;
- Une salle de formation de 44 places ;
- Une salle audiovisuelle de 24 places ;
- Des espaces collaboratifs ouverts et accessibles librement ;
- Des carrels (2 à 6 places) et des salles de travail en groupes (6 à 12 places) accessibles sur réservation - Nouveauté 2019 : réservation en ligne et par application mobile ;
- Des automates de prêts ;
- Des PC portables (5 ordinateurs) à utiliser dans la BU ;
- L'accès Wifi ;
- Le prêt entre bibliothèque (PEB) ;
- Le prêt de dessertes mobiles empruntables à la ½ journée ou à la semaine, (réservées aux usagers de la salle Premium) ;

- Des casiers “intelligents” pour la mise à disposition des demandes de consultation des documents du magasin, des prêts entre bibliothèques etc.

Un service de questions-réponses à distance : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc/contact>

Pour en savoir plus (contacts, horaires d’ouverture, conditions de prêts, etc.), consultez le portail documentaire, entièrement relooké : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

La BUNC, c’est encore :

- Des formations adaptées avec des modules intégrés dans les cursus ;
- des ateliers à la demande pour vous permettre de découvrir un outil ou une ressource documentaire ;
- des formations « sur mesure » selon vos besoins ;
- du tutorat documentaire et informatique pour vous aider dans votre travail universitaire pour comprendre un TD, lire un code juridique, prendre des notes par exemple ;
- des animations culturelles tout au long de l’année avec des expositions, des rencontres, des débats, des projections etc. ;
- des échanges avec les étudiants autour de thématiques co-construites avec l’équipe des médiations, sur les usages de nos services, de nos espaces,... Vous avez des idées, un projet, contactez-nous (bu-pole-mediations@unc.nc).

La BUNC est également présente sur Facebook (<https://www.facebook.com/bucaledonie/>) : abonnez-vous à la page pour connaître les dernières infos !

LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues de Nouville est un espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, l'anglais pour les étudiants UNC, le Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

C'est un Centre agréé pour les certifications et examens de langues.

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études Australie ou en Nouvelle- Zélande, l'obtention du IELTS (International English Language Testing System) est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions par an.

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du TCF (Test de Connaissance de Français). Cette certification s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français et/ou s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française), DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française).

Auto-formation accompagnée :

En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en auto-formation accompagnée pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau de langues. Le dispositif mis en place à cet effet permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage des langues et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques :

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ;
- Préparations aux certifications en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire ;
- Ateliers de conversation en anglais et en FLE ;
- Stages intensifs ou formations spécifiques organisés à la demande des responsables de département.

Pour toute information :

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1er étage, L13- L14. Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

CALENDRIER UNIVERSITAIRE M2 2024-2025

sept-24		Octobre		Novembre		Décembre		janv-25		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 M		1 S		1 S		1 M		1 J	1er mai	1 D		1 M	
2 L	Rentrée S3	2 M		2 S		2 L		2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J	
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J		6 J		6 D		6 M		6 V		6 D	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S		8 M		8 M		8 D		8 M	
9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M		9 V		9 L	Pentecôte	9 M	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 M		11 V		11 L	Armistice	11 M		11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J		12 S	
13 V		13 D		13 M		13 V	Fin du S3	13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	Fête nat.
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 L		16 M		16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 D		16 M	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L	Pâques	21 M		21 S		21 L	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 L		23 M		23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	
24 M	Citogenneté	24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 M		26 S		26 S		26 J		26 S	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 D		28 M		28 S		28 L	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M		29 S		29 S		29 M		29 J	Ascension	29 D		29 M	
30 L		30 M		30 S		30 L		30 J		30 D		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	
		31 J				31 M		31 V				31 L				31 S				31 J	

Semestre 3 :

- 2 septembre au: 13 décembre 2024
- Jury : entre le 3 et le 28 février 2025

Semestre 4 :

- du 3 février 2025 au 13 juin 2025 (stage ou mémoire),
- Remise du rapport de stage ou du mémoire de recherche : du 10 au 13 juin
- Soutenance rapports de stage et mémoires : 23 juin au 11 juillet 2025
- Jury : entre le 15 et le 26 juillet 2025

SIGLES ET ABREVIATIONS

Amphi : Amphithéâtre (Amphi 400, Amphi 250, Amphi Guy Agniel)

AVRD : Aide vers la réussite (enseignements disciplinaires)

AVRND : Aide vers la réussite (enseignements non disciplinaires)

BU : Bibliothèque universitaire

BVE : Bureau de la vie étudiante (DEVE)

CC : Contrôle continu

CM : Cours magistraux

DEG : Droit, Economie & Gestion

DEVE : Direction des études et de la vie étudiante

EC : Eléments constitutifs

ECTS : Les crédits European Credits Transfer System attestent la validation d'une UE. Ils permettent notamment de faire valoir des équivalences entre différentes formations reconnues en Europe et interviennent dans le programme d'échanges universitaires Erasmus.

ENT : Environnement numérique de travail : <https://ent.unc.nc/>

PECT : Pédagogie en Environnement Collaboratif et Technologique

RU : Restaurant universitaire

SP : Secrétariat pédagogique

TD : Travaux dirigés

TREC : Trajectoire réussite pour les étudiants en Calédonie : <https://unc.nc/formation/nouvelle-offre-de-licences-trec/>

UE : Unité d'enseignement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le Master mention Droit 2^{ème} année vise à donner une formation juridique approfondie adaptée au contexte calédonien. Parce qu'il est ancré dans le droit et la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, les enseignements dispensés transcendent la distinction traditionnelle entre droit public et droit privé, même si les étudiants se tournent vers l'une ou l'autre de ces spécialités.

Le Master mention Droit 2^{ème} année répond aux besoins tant des étudiants voulant s'insérer professionnellement immédiatement après l'obtention de leur diplôme par l'organisation d'un stage d'une durée de 4 mois, que de ceux souhaitant s'orienter vers un parcours professionnel davantage axé sur la recherche juridique.

La formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

Niveau d'entrée : Bac+4 ; Niveau de sortie : Bac +5

Enseignements dispensés en français, sauf exception pour certains EC.

PUBLIC CONCERNE

La formation de Master mention Droit 2^{ème} année s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence mention Droit et ayant validé une première année de Master mention Droit, qui souhaitent approfondir leurs connaissances juridiques générales et maîtriser le contexte juridique et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Master mention Droit 2^{ème} année est organisé en 2 semestres.

En formation initiale comme en formation continue, il est organisé en deux parcours : parcours « droit public » et parcours « droit privé ». Chaque parcours est composé d'UE dont la liste et la composition sont obligatoires. Certaines UE sont communes aux deux parcours, d'autres sont propres à chacun d'entre eux. Les étudiants choisissent l'un de ces parcours.

Le semestre impair est consacré à l'enseignement tandis que le semestre pair est dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à la réalisation d'un stage en milieu professionnel d'une durée de 4 mois minimum. Autrement dit, l'étudiant doit faire le choix de la voie recherche ou de la voie professionnelle.

L'assiduité de l'étudiant est indispensable à la qualité de la formation. Son implication et le suivi des cours est fondamental dans le cadre d'une formation de deuxième cycle. C'est pourquoi aucune demande de dispense d'assiduité ne sera admise, sauf pour les étudiants

inscrits en formation continue. La présence aux enseignements ainsi qu'à toutes les épreuves de contrôle terminal ou continu, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire et pourra être contrôlée par les enseignants.

Lorsque l'étudiant exerce une activité professionnelle parallèlement au suivi de la formation de Master, il lui est conseillé de s'inscrire en formation continue. Dans ce cas, une dispense d'assiduité peut être demandée, même si la présence en cours doit être privilégiée autant que possible.

A défaut de s'inscrire en formation continue, aucun régime de faveur concernant les absences en CM, TD ou épreuve de contrôle terminal ou continu pour motif professionnel ne sera admis.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS (European Credits Transfert System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le Master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre, soit 60 crédits ECTS pour le master mention droit 2^{ème} année (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Compétences visées

Le titulaire du Master 2 mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences techniques approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif... et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

Métiers visés

Juriste, avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, juriste d'entreprise, enseignant-chercheur, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, direction et services des ressources humaines, conseiller en patrimoine, directeur général...

PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE FORMATION

PARCOURS DROIT PRIVE

Semestre 3 parcours droit privé

PERIODE		Enseignements	CM	TD	ECTS	COEFF
Semestre	S3	septembre à décembre				
UE	S3	Enseignements généraux			9	2
		Examen portant sur 1 des 3 matières			9	1
EC	S3	Droit fiscal approfondi de Nouvelle-Calédonie	18		non comptabilisable	
EC	S3	Droit pénal des affaires	18			
EC	S3	Légistique	18			
Bloc	S3	Enseignements de spécialité droit privé de Nouvelle-Calédonie			10	2
		Grand oral terminal - parcours droit privé			8	2
EC	S3	Droit approfondi des affaires	16		non comptabilisable	
EC	S3	Contentieux privés approfondis	16			
EC	S3	Droit de la consommation	12			
EC	S3	Droit civil approfondi		18		
EC	S3	Introduction à la comptabilité des entreprises	10		2	1
UE	S3	Ouverture à l'international			5	1
		Examen portant sur 1 des 2 matières			4	1
EC	S3	Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	18		non comptabilisable	
EC	S3	Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	12			
EC	S3	Anglais juridique		20	1	1
UE	S3	Pratique professionnelle			5	1
		Examen portant sur 1 des 3 matières			4	1
EC	S3	Droit du développement sur terres coutumières	12		non comptabilisable	
EC	S3	Prévention et règlement des différends	12			
EC	S3	Négociation professionnelle	12			
EC	S3	Préparation aux concours-Ateliers de plaidoirie et communication		16	1	1
UE	S3	Sensibilisation à la recherche				
EC	S3	Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)		10		
EC		Initiation au travail de recherche 2		10	1	

EC	S3	Méthodologie du rapport de stage et du mémoire de recherche		2		
EC	Annuel	Conférences obligatoires				

Semestre 4 parcours droit privé

Choix possible entre Voie professionnelle (Stage) ou voie Recherche (Mémoire)		TD	ECTS
Bloc	Voie professionnelle		29
EC	Stage de 4 mois minimum		29
Bloc	Voie recherche		29
EC	Mémoire de recherche		29
UE	Sensibilisation à la recherche et pratique professionnelle		1
EC	Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	10	
EC	Clinique du droit et de la médiation	10	1
EC	Conférences obligatoires		

PARCOURS DROIT PUBLIC

Semestre 3 parcours droit public

Eneignements		CM	T D	ECTS	Coeff
Sem 3	Septembre 2024 à décembre 2024				
UE	Enseignements généraux			9	2
	Examen portant sur 1 des 3 matières			9	1
EC	Droit fiscal approfondi de Nouvelle-Calédonie	18		non comptabilisable	
EC	Droit pénal des affaires	18			
EC	Légistique	18			
Bloc	Enseignements de spécialité droit public de Nouvelle-Calédonie			10	2
	Grand oral terminal - parcours droit public			8	2
EC	Droit constitutionnel : prospective Nouvelle-Calédonie	16		non comptabilisable	
EC	Contentieux publics approfondis	16			
EC	Droit de la mer et des activités maritimes	12			
EC	Droit de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie	12			
EC	Stratégies de l'action publique - politiques publiques	10		2	1
UE	Ouverture à l'international			5	1

	Examen portant sur 1 des 2 matières			4	1
EC	Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	18		non comptabilisable	
EC	Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	12			
EC	Anglais juridique		20	1	1
UE	Pratique professionnelle			5	1
	Examen portant sur 1 des 3 matières			4	1
EC	Droit du développement sur terres coutumières	12		non comptabilisable	
EC	Prévention et règlement des différends	12			
EC	Négociation professionnelle	12			
EC	Préparation aux concours-Ateliers de plaidoirie et communication		16	1	1
UE	Sensibilisation à la recherche				
EC	Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)		10		
EC	Initiation au travail de recherche 2		10	1	
EC	Méthodologie du rapport de stage et du mémoire de recherche		2		
EC	Conférences obligatoires				

Semestre 4 parcours droit public

Choix possible entre Voie professionnelle (Stage) ou voie Recherche (Mémoire)		TD	ECTS
Bloc	Voie professionnelle		29
EC	Stage de 4 mois minimum		29
Bloc	Voie recherche		29
EC	Mémoire de recherche		29
UE	Sensibilisation à la recherche et pratique professionnelle		1
EC	Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	10	
EC	Clinique du droit et de la médiation	10	1
EC	Conférences obligatoires		

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 3

Enseignements généraux

INTITULE DU COURS	Droit fiscal approfondi
CODE EC	02_0250
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Pierre BOUQUILLON
Fonctions - Employeur	Pierre Bouquillon, juristes DSF
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Après une introduction à la fiscalité et un cours de droit fiscal général permettant de faire acquérir aux étudiants de licence une culture fiscale et financière, ce cours de droit fiscal approfondi vise à mettre en exergue les spécificités de la fiscalité de la Nouvelle-Calédonie, autonome fiscalement depuis plus d'un siècle.</p> <p>Ainsi, outre un panorama général du système fiscal local, ce cours développe plus particulièrement des aspects particuliers du droit fiscal néo-calédonien tels que les procédures fiscales calédoniennes, la convention fiscale franco-calédonienne, la défiscalisation ou encore le droit fiscal applicable au secteur minier</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<ul style="list-style-type: none">- M. Tirard (dir.), <i>La Nouvelle-Calédonie face à la crise des finances publiques</i> (actes du colloque éponyme), Presses Universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC), 2019 (245 p.)- J. Bénateau, <i>Réformes des finances publiques et de la fiscalité</i>, Regards croisés Etat-Nouvelle-Calédonie Editeur : Presses Universitaires d'Aix-Marseille - P.U.A.M., Collection : Droit d'Outre-Mer, 2015- Cour des comptes, <i>L'autonomie fiscale en outre-mer</i>, Rapport public thématique, novembre 2013, p. 16- M. Chauchat, <i>Les institutions en Nouvelle-Calédonie</i>, Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie, 2011, p.- G. LAGADEC, C. RIS, 2010, <i>Les grands enjeux économiques de la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie</i> Cahiers du Larje, n°2010-4	

INTITULE DU COURS	Droit pénal des affaires
CODE EC	01_0361
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sabrina Lavric
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Sabrina.lavric@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Le droit pénal des affaires est la branche du droit pénal spécial qui regroupe toutes les infractions susceptibles d'être commises dans la vie des affaires au sens large.</p> <p>Seront étudiées les appropriations frauduleuses (vol, escroquerie, abus de confiance) ainsi que les atteintes au devoir de probité pénalement sanctionnées (favoritisme, corruption, prise illégale d'intérêt).</p>	

BIBLIOGRAPHIE :	
-	M. Véron, G. Beaussonie, <i>Droit pénal des affaires</i> , Cours Dalloz, 13 ^e éd., 2022
-	A. Lepage, P. Maistre du Chambon, R. Salomon, <i>Droit pénal des affaires</i> , LexisNexis, 6 ^e éd., 2020
-	S. Lavric (dir.), <i>La lutte contre les atteintes à la probité en Nouvelle-Calédonie</i> , PUNC, 2024

INTITULE DU COURS	Légistique
CODE EC	01_0311
NOM DE L'ENSEIGNANTS	ROSSIGNOL Mathéa SIAGA Stéphanie
Fonctions – Employeur	Ajointes à la cheffe du service des affaires juridiques de la province Sud
COORDONNEES	mathea.rossignol@province-sud.nc stephanie.siaga@province-sud.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>La légistique désigne l'ensemble des règles, principes et méthodes observés dans le cadre de la rédaction des textes normatifs, dans un souci de sécurité juridique et d'intelligibilité de la règle de droit.</p> <p>Cette matière présente un intérêt particulier en Nouvelle-Calédonie où l'identification de la norme applicable localement peut parfois être difficile.</p> <p>Dans le cadre du présent cours, il est proposé d'aborder les techniques relatives à la conception, la rédaction, l'élaboration et la modification d'un texte normatif (réglementaire et individuel), avec une attention particulière portée aux normes locales (lois du pays, délibérations et arrêtés).</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<ul style="list-style-type: none"> - Guide de légistique du Conseil d'Etat, 3^{ème} édition, 2017. - Catherine BERGEAL, Manuel de légistique, Berger-Levrault, « Les indispensables », 31 mars 2022. 	

Enseignements de spécialité de droit public

INTITULE DU COURS	Droit constitutionnel : prospective NC
CODE EC	02_0256
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Mathias CHAUCHAT
Fonctions - Employeur	Professeur Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	mathias.chauchat@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Le cours traite des discussions politiques sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, avant et après l'insurrection kanak du 13 mai 2024, ainsi que leurs perspectives du point de vue des différents acteurs au conflit</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<p>Mathias Chauchat Les institutions en Nouvelle-Calédonie, CDPNC 2011, Librairie Calédolivres ou PUNC.</p> <p>Mathias & Louise Chauchat Le sens du Oui, <i>ebook</i> kobo by FNAC, 2020 https://www.kobo.com/ww/fr/ebook/le-sens-du-oui</p>	

INTITULE DU COURS	<u>Contentieux publics approfondis</u>
CODE EC	02_0255
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nicolas FONT
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Ce cours a vocation à approfondir les notions essentielles des contentieux publics (administratif et constitutionnel), notamment à partir d'étude de cas et de la réalisation d'exposés.	
BIBLIOGRAPHIE :	
B. Seiller et M. Guyomar, <i>Contentieux administratif</i> , Dalloz, coll. Hypercours, 2019, 5eme éd. D. Rousseau, P.-Y. Gadhoun, J. Bonnet, <i>Droit du contentieux constitutionnel</i> , Lextenso, 2016, 11eme ed.	

INTITULE DU COURS	<u>Droit de la mer et des activités maritime</u>
CODE EC	02_0254
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Cameron Diver
Fonctions – Employeur	Vice Président, Conservation - Island Conservation
COORDONNEES	+687 740275 / camerondiver@hotmail.com
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Cet enseignement vise à présenter et approfondir les connaissances en droit international public applicable aux espaces maritimes et à leur exploitation, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres instruments internationaux associés. Il permettra également de comprendre comment le droit de la mer s'applique en Nouvelle-Calédonie, notamment par le biais de la répartition des compétences opérée par la loi organique statutaire. Il abordera également des notions en droit maritime pour permettre aux étudiants de bien distinguer le droit de la mer du droit maritime et d'en comprendre l'interface et les interactions.	
BIBLIOGRAPHIE :	
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982). Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (2023).	

INTITULE DU COURS	<u>Droit de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie</u>
CODE EC	
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nicolas FONT
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	nicolas.font@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	

Le cours reprend l'ensemble des spécificités du régime des agents publics de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie à partir des thèmes classiques du recrutement, de la carrière et de la sortie de la fonction publique.

BIBLIOGRAPHIE :

FROGER Charles (sous la direction de), *La fonction publique dans le pacifique sud*, PUNC, 2023
 (lien : <https://unc.nc/wp-content/uploads/2023/12/Froger-La-fonction-publique-dans-le-Pacifique-Sud-25-06-2024-web72.pdf>)

INTITULE DU COURS	Stratégies des actions publiques
CODE EC	02_0252
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Séverine BLAISE
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Séverine.blaise@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Dans le cadre de l'analyse des politiques publiques, l'objectif de ce cours est de présenter les grands principes et méthodes d'élaboration et d'évaluation des stratégies de l'action publique.</p> <p>Contenu :</p> <p>Introduction</p> <p>Partie I. Analyse des stratégies de l'action publique</p> <p>I. De la théorie de l'Etat à l'analyse des politiques publiques</p> <p>II. Les spécificités des politiques et actions publiques</p> <p>III. Comprendre l'action publique aujourd'hui</p> <p>IV. Le cadre d'élaboration des PP en NC : LOLF, RGPP et MAP</p> <p>Partie II. L'évaluation des politiques publiques, une pratique stratégique</p> <p>I. Définition et spécificité de l'évaluation</p> <p>II. Les méthodes de l'évaluation des PP</p> <p>III. Le cas de la NC : une pratique en construction</p> <p>Conclusion</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<p>- MÜLLER P. (2018), <i>Les politiques publiques</i>, Presses Universitaires de France.</p> <p>- PERRET B. (2014), <i>L'évaluation des politiques publiques</i>, 3e édition, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris.</p> <p>Pour aller plus loin :</p> <p>- MAURY S. (2018), <i>Les politiques publiques - Edition 2018-2019</i> - Collection : Formation Administration Concours, La Documentation Française.</p> <p>- ROCHET C. (2010), <i>Politiques publiques, de la stratégie aux résultats</i>, Collection : Méthodes & Recherches, De Boeck Université.</p> <p>- ALBARELLO L., AUBIN D, FALLON C, VAN HAEPEREN B. (2016), <i>Penser l'évaluation des politiques publiques</i>, De Boeck supérieur.</p> <p>- CONSEIL NATIONAL DE L'EVALUATION (2003), <i>Une évaluation à l'épreuve de son utilité sociale, Rapport d'activité 2000-2002</i>, C.N.E., Paris, 341 p.</p> <p>- CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'EVALUATION (1998), <i>L'évaluation en développement</i>, Rapport annuel, éd. La Documentation Française, Paris.</p> <p>- VIVERET P. (1989), <i>L'évaluation des politiques et des actions publiques</i>, p.25, Rapport au Premier Ministre, éd. La Documentation Française, Paris.</p>	

Enseignements de spécialité de droit privé

INTITULE DU COURS	Droit des affaires approfondi
CODE EC	01_0363
NOM DE L'ENSEIGNANTS	SEON Fabien
Fonctions – Employeur	Notaire SCP Clavet-Leques - Baudet - Desoutter, Calvet & Baudet
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>La discipline sera envisagée à travers le prisme du chef d'entreprise. A cet effet nous serons amenés à :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comprendre les règles de droit patrimonial de la famille, de droit fiscal et de droit social applicables au chef d'entreprise.2. Apprendre à protéger l'autonomie et le patrimoine professionnel des aléas de la vie conjugale et familiale.3. Prévenir les impacts négatifs des vicissitudes professionnelles sur la fortune familiale et les biens du conjoint.4. Optimiser la transmission familiale des entreprises et des biens professionnels.	
BIBLIOGRAPHIE :	
Ouvrages sur le droit des sociétés, sur le droit des régimes matrimoniaux, sur les successions et les libéralités.	

INTITULE DU COURS	Contentieux privés approfondis
CODE EC	01_0364
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sabrina LAVRIC
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	sabrina.lavric@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Deux contentieux privés précis seront étudiés : celui de la presse (contentieux civil et pénal) et celui de la privation de liberté en cas de conditions indignes de détention (contentieux devant le JLD ou le JAP), à la lumière des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes, et à l'aune de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<ul style="list-style-type: none">- P. Guerder, Rép. pén. Dalloz, v° Presse [procédure]- S. Détraz, Rép. pén. Dalloz, v° Diffamation- E. Dreyer, Rép. pén. Dalloz, v° Injures publiques et non publiques- C. Bigot, <i>Pratique du droit de la presse</i>, 4^e éd., Dalloz, 2023- P. Dourneau-Josette, Rép. pén. Dalloz, v° CEDH : jurisprudence en matière pénale	

INTITULE DU COURS	Droit de la consommation
-------------------	---------------------------------

CODE EC	01_0365
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Carole Dupouey-Dehan
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Carole.dupouey@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>L'objectif du cours de droit de la consommation est de permettre aux étudiants de s'approprier les lignes directrices du droit local en matière de protection des droits des consommateurs. Au préalable les étudiants seront amenés à identifier les sources de la discipline, dont l'accès n'est pas évident. Des éléments de comparaison avec le droit métropolitain seront mis en lumière à travers l'étude des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité des biens et services - Sécurité du consommateur - Pratiques commerciales interdites et réglementées - Obligation d'information - Clauses abusives - Garanties accordées au consommateur 	
BIBLIOGRAPHIE :	
-	

INTITULE DU COURS	<u>Droit civil approfondi</u>
CODE EC	01-0445
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Vaimoe Albanese
Fonctions – Employeur	Doctorante en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	vaimoe.albanese@vacataire.unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Ce cours abordera diverses thématiques sous l'angle du droit localement applicable. Seront ainsi abordées les thèmes suivants : le régime des personnes, la transmission des droits et le droit des obligations contractuelles.</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<p>A. Leca, <i>Précis de droit civil coutumier kanak</i>, PUAM, Collection LARJE, 2019</p> <p>E. Cornut et P. Deumier, <i>La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien</i>, PUNC, 2018</p>	

INTITULE DU COURS	<u>Introduction à la comptabilité des entreprises</u>
CODE EC	
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Thomas GOVEDARICA
Fonctions – Employeur	Magistrat financier

	Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Thomas.govedarica@crtc.ccomptes.fr +687 768032
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Acquisition des connaissances de base en comptabilité commerciale. Les notions de la comptabilité commerciale sont omniprésentes dans notre quotidien. L'objectif de ce cours est d'éclaircir et donner du sens à ces notions à l'attention des juristes.</p> <p>Contenu :</p> <p>1/ le cadre juridique de la CC et les grands principes comptables</p> <p>2/ la comptabilité en partie double et l'inscription des opérations tout au long de l'année</p> <p>3/ les comptes annuels : le compte de résultat</p> <p>4/ les comptes annuels : le bilan</p> <p>5/ Les comptes annuels : la production des comptes par l'entreprise</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
<p>Le plan comptable général (à consulter)</p> <p>Alain Mikol, Gestion comptable et financière Que Sais-Je 2019 : Partie I chapitres 1 à 4, Partie II chapitres 1 à 3 et partie III, chapitres 1 et 2.</p> <p>Les carrés DCG 9 Pascale Recroix Gualino : chapitres 1, 2, 3 et 4.</p>	

Ouverture à l'international

INTITULE DU COURS	Coopération économique dans la zone Asie-Pacifique
CODE EC	02_0251
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sybille POAOUTETA
Fonctions - Employeur	Responsable Service communication SMSP
COORDONNEES	sybillepoaouteta@yahoo.fr
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Donner les clés de compréhension des modèles et des stratégies économiques dans la zone Asie Pacifique.</p> <p>Aborder l'Asie-Pacifique de manière factuelle en identifiant les régimes politiques en place, les modèles économiques officiels et réels mis en place pour chacun, les domaines d'activités économiques clés de ces Etats.</p> <p>Détailler les modèles économiques sur le plan académique, et des notions clés en matière de gestion des Etats.</p> <p>Aborder ensuite les dynamiques qui existent entre les Etats de la zone dite Asie du Sud-Est et le Pacifique au sens « Océanie » avec un focus sur les territoires français VS les Etats et territoires non français.</p> <p>Aborder le rôle particulier de la Chine, le Japon et l'Inde dans les dynamiques économiques de l'Asie-Pacifique.</p>	

Envisager les opportunités, les leçons, les initiatives reproductibles/applicables pour le territoire de la NC.

Parvenir à porter un œil objectif sur la Calédonie comme acteur économique à l'échelle régionale, et son « rôle » au niveau national et international

BIBLIOGRAPHIE :

- Dario BATTISTELLA, Théories des relations internationales
- Dominique BARJOT, L'ascension économique de l'Asie : quels facteurs ? Quels modèles ?, Dans Entreprises et histoire 2018/1 (n° 90), pages 6 à 24
- David BESANKO, David DRANOVE, Scott SCHAEFER, Mark SHANLEY "Principes économiques de stratégie"

INTITULE DU COURS	Droit comparé dans la zone pacifique (cours en anglais)
CODE EC	02_0227
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Cameron DIVER
Fonctions – Employeur	Vice Président en charge des programmes de conservation, Island Conservation
COORDONNEES	camerondiver@hotmail.com
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>A travers la méthode socratique et une étude de la jurisprudence, fournir aux étudiants une compréhension globale du contentieux climatique aux niveaux national et international, le lien avec la région océanienne et les enjeux, ainsi que des connaissances relatives aux grandes décisions intervenues en la matière et de contentieux majeurs en cours. Les étudiants devront acquérir la capacité de comprendre, d'analyser et de faire le lien entre des approches similaires/différentes en fonction des pays et/ou du niveau de juridiction.</p> <p>Six cours de deux heures chacun :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction : what is climate litigation? Overview of categories, drivers, trends, major decisions (Urgenda; Juliana, Heathrow planning judgment etc.), causes of action. 2. Climate change litigation before domestic courts: Friends of the Irish Environment v the Government of Ireland (Ireland) ; l’Affaire du siècle (France) 3. Climate change litigation before domestic courts : Smith v Fonterra (New Zealand) 4. Climate change litigation at international level: Kiribati climate change refugee case 5. Climate change litigation at international level: Torres Strait Islanders v Australia 6. Climate change litigation at international level: Vanuatu ICJ Advisory opinion 	
BIBLIOGRAPHIE :	
<p>L’affaire du siècle : brief juridique, argumentaire du mémoire complémentaire, Smith v Fonterra : jugement de la High Court of New Zealand UN Human Rights Committee – Kiribati Climate Change Refugee Case (CCPR/C/127/D/2728/2016) Torres Strait Islanders v Australia – Client Earth brief and additional information: UN Human Rights Committee</p> <p>Article: See you in court - A rising tide of climate litigation (Prof. Tim Stephens) Article: Between negotiations and litigation: Vanuatu’s perspective on loss and damage from climate change (Margaretha Wewerinke-Singh & Diana Hinge Salili) Article: Judging climate change obligations: Can the World Court rise to the occasion? (Gleider Hernandez, Natasa Nedeski, Tom Sparks)</p>	

INTITULE DU COURS	Anglais Juridique
CODE EC	11_0360
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Susanna COUCH
Fonctions – Employeur	Directrice - The Noumea School of English
COORDONNEES	susanna.couch@vacataire.unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Le cours a pour objectif de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises à travers les années d'études en anglais juridique. Il consistera à préparer et à faire une simulation de procès impliquant une bonne maîtrise des concepts de la Common Law et du vocabulaire spécifique au déroulement du procès.</p> <p>Contenus : Mock Trial : Préparation de l'affaire (comment bien argumenter, donner son avis, faire une plaidoirie, etc en anglais)</p> <p>Les TD utiliseront tout support (textuel, audio et visuel) et seront systématiquement accompagnés d'exercices d'exploitation orale et écrite (lexicale et grammaticale) appropriés.</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	
Supports papiers provenant des mock trials en Australie et les États-Unis	

Pratique professionnelle

INTITULE DU COURS	Droit du développement sur terres coutumières
CODE EC	01_0360
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Pierre CHATELAIN et Anne-Cécile CORET
Fonctions - Employeur	P. Chatelain, Juriste à l'ADRAF ; A.C. Coret, juriste au PANC
COORDONNEES	pierre.chatelain@adraf.nc ; cissoumuxu@hotmail.fr
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Donner les clés de compréhension du développement économique sur les terres coutumières en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Seront ainsi notamment abordées les thèmes suivants : la conception coutumière et le régime juridique du foncier, le statut des entités détentrices de droits fonciers coutumiers (tribus, clans, GDPL notamment), les revendications foncières, l'ADRAF, l'aménagement et l'urbanisme sur terres coutumières...</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	

INTITULE DU COURS	Prévention et règlement des différends
CODE EC	01_0315
NOM DES L'ENSEIGNANTS	Nadège MEYER et Carole DUPOUEY-DEHAN
Fonctions – Employeur	Maîtres de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Nadege.meyer@unc.nc et carole.dupouey@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	

Ce cours a pour objectif d'approfondir les modes de prévention et règlement des différends étudiés en première année de Master, en particulier la médiation. Il a également vocation à donner des compétences aux étudiants dans ces domaines afin de les amener à maîtriser un certain savoir-être dans leurs relations professionnelles à venir.

Ainsi, cet enseignement aborde les aspects tant juridiques de la prévention et du règlement des conflits que les techniques pratiques, notamment de médiation.

BIBLIOGRAPHIE :

L. Cadet : « Les modes alternatifs de règlement des conflits », éd. Dalloz, coll. Connaissance du droit, 2019.

M. Guillaume-Hofnung : « La médiation », éd. PUF, coll. Que sais-je, 2015.

Guide des modes amiables de résolution des différends, éd. Lexisnexis, 2020-2021.

A. Stimec : « La médiation en entreprise », éd. Dunod, 4^{ème} éd., 2015

INTITULE DU COURS	Négociation professionnelle
CODE EC	01_0366
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nadège MEYER
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	nadège.meyer@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Ce cours a pour objectif de découvrir les différents aspects de la négociation professionnelle afin d'acquérir des compétences dans ce domaine. Il s'agit d'aborder les aspects tant juridiques que pratiques de la négociation.	
BIBLIOGRAPHIE :	
H. Cassan & M.-P. De Bailliencourt : « Traité pratique de négociation », éd. Larcier 2019.	
W. Ury & R. Fisher : « Comment réussir une négociation », éd. Seuil, 2017.	

INTITULE DU COURS	Préparation aux concours - Ateliers de plaidoiries et de communication
CODE EC	71_0191
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Me Laborde
Fonctions – Employeur	Me Laurène Laborde Avocat au barreau de Nouméa
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Les étudiants seront entraînés à la prise de parole auprès d'un avocat qui proposera divers exercices de prise de parole et notamment des dossiers à plaider. L'entraînement à la plaidoirie permet à tous les étudiants, y compris à ceux ne se destinant pas au métier d'avocat, d'acquérir des compétences oratoires indispensables à tout juriste.	
BIBLIOGRAPHIE :	
"La parole est un sport de combat", Bertrand Périer JC Lattès (11 octobre 2017)	

Sensibilisation à la recherche

INTITULE DU COURS	<u>Préparation d'une journée d'études</u>
CODE EC	02_305
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nicolas Font, Sabrina Lavric, Jeanne Adrian
Fonctions - Employeur	Enseignants-chercheurs du DEG
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Les étudiants de la promotion seront amenés à réfléchir puis à élaborer une manifestation scientifique. Sous la direction d'un ou plusieurs enseignants-chercheurs du LARJE et tout au long du master, ils choisiront un thème et organiseront, étape par étape, une demi-journée ou une journée d'études qui aura lieu au cours du master 2.	
BIBLIOGRAPHIE :	

INTITULE DU COURS	<u>Initiation au travail de recherche 2</u>
CODE EC	
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nadège Meyer
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	nadege.meyer@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
10 heures TD seront consacrées à une initiation des étudiants au travail de recherche, non seulement de façon à faire connaître la profession d'enseignant-chercheur et à susciter de l'intérêt pour un mémoire de recherches en Master 2 puis pour un doctorat à la suite du master, mais aussi pour sensibiliser les étudiants à la rigueur et aux méthodes de la recherche scientifique en droit en perspective de développer les compétences que requiert tout métier de juriste.	
BIBLIOGRAPHIE :	

INTITULE DU COURS	<u>Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage</u>
CODE EC	71_0167
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nicolas FONT
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Nicolas.font@unc.nc
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
Ce module a vocation à préparer les étudiants à la rédaction du mémoire de recherche ou du rapport de stage qui fera l'objet d'une soutenance en semestre 4 du M2. Les attendus de l'exercice seront présentés.	
BIBLIOGRAPHIE :	

--

INTITULE DU COURS	Conférences obligatoires
CODE EC	02_0304
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Divers
Fonctions – Employeur	
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>Au cours du semestre les étudiants sont invités à assister aux conférences qui pourraient leur être présentées par des professionnels ou des universitaires, soit spécialement soit dans le cadre d'une programmation ouverte au public à l'université, et qui auraient un intérêt dans le cadre d'une formation juridique.</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	

SEMESTRE 4

Voie professionnelle (Stage de 4 mois minimum) ou (Mémoire de recherche)

Sensibilisation à la recherche et pratique professionnelle

INTITULE DU COURS	<u>Clinique du droit et de la médiation</u>
CODE EC	01_0446
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Référent : Sébastien LANES Encadrants : divers professionnels
Fonctions – Employeur	Enseignant contractuel en Droit Privé Université de la Nouvelle-Calédonie sebastien.lanes@unc.nc
COORDONNEES	
OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :	
<p>La Clinique n'est pas à proprement parler une « matière » enseignée. Aucun cours ne sera dispensé en tant que tel. Il s'agit pour les étudiants de participer à la Clinique du Droit et de la Médiation qui propose des services gratuits d'information juridique et d'information sur la médiation. Supervisés par un professionnel du droit lors de rendez-vous avec un particulier, une association ou une entreprise, ils devront identifier le problème d'ordre juridique et fournir une information juridique. Supervisés par un médiateur, ils pourront aussi fournir une information sur la médiation permettant de résoudre un conflit.</p> <p>Il s'agit d'une autre façon de faire du droit à l'université, autrement que dans une salle de classe ou un amphithéâtre.</p> <p>A cette occasion, les étudiants pourront être amenés à tenir une permanence dans les locaux de la Clinique.</p>	
BIBLIOGRAPHIE :	

REGLEMENT DES ETUDES

Le Master mention Droit 2^{ème} année délivré par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de master.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles L. 612-3 rendu applicable en Nouvelle-Calédonie et adapté par l'art. L. 684.2, D. 612-1-1 à D. 612-1-30, D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 (JO n°180 du 7 août 2018) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Après proposition du conseil de département et validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Web de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans le Master mention Droit 2^{ème} année.

ADMISSION EN MASTER MENTION DROIT 2^{EME} ANNEE

Conformément à l'art. L. 612-6-1 du Code de l'Éducation, l'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

Ainsi, les étudiants ayant validé la première année du Master mention Droit à l'UNC sont admis en deuxième année de plein droit. Les étudiants ayant validé la première année de tout autre Master sont admis sur décision du Président de l'UNC après proposition de la commission pédagogique du Master.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie fixe des capacités d'accueil maximales pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2.

ASSIDUITE

La présence aux enseignements et aux évaluations quelle qu'en soit la forme est obligatoire.

Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée dans un délai de 72h par la remise d'un certificat ou autre justificatif au secrétariat pédagogique du département DEG. Il appartient au responsable de formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par enseignement donnant lieu à un contrôle continu, le candidat obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet enseignement. Une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu est laissée à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

Toute absence à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande, accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

Les étudiants dispensés d'assiduité ne sont pas dispensés des épreuves, terminales ou en contrôle continu. Ils participent à l'ensemble des épreuves des EC, conformément aux MCC (modalités de contrôle des connaissances).

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

- **Contrôle terminal et contrôle continu**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances en 2^{ème} année de Master mention Droit sont évaluées soit par un examen terminal écrit et/ou oral soit par un contrôle continu (*cf. tableaux infra*)

Les étudiants seront prévenus dans un délai raisonnable soit par voie d'affichage, soit par courriel, soit par leur emploi du temps, de la date, de l'heure et de la durée des épreuves de contrôle terminal.

L'enseignant en charge des travaux dirigés d'un EC *soumis à contrôle continu* informe les étudiants, dès le premier TD, des modalités du contrôle continu.

Les étudiants dispensés d'assiduité ne sont dispensés ni de l'évaluation en contrôle continu en TD (selon des modalités particulières proposées par l'enseignant en accord avec le responsable pédagogique), ni des épreuves terminales. Ils participent à l'ensemble des épreuves des EC.

Toute absence à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'étudiant doit tout de même fournir un justificatif. Le justificatif d'absence à une épreuve terminale doit parvenir au secrétariat pédagogique du département DEG dans les 72 heures qui suivent son absence.

- **Acquisitions des EC, UE, semestres et année**

Un EC est acquis :

- dès lors que la note attribuée suivant les modalités précitées est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;

- ou par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne des EC qui la composent, affectés le cas échéant de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- ou par compensation au sein d'un semestre acquis quel que soit le mode d'acquisition du semestre. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des UE qui le composent, affectées le cas échéant de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation du semestre emporte acquisition des crédits correspondants.

La validation de la deuxième année de Master mention Droit est acquise dès lors que l'étudiant a validé les deux semestres. La compensation annuelle entre les deux semestres n'est pas de droit et est laissée à la libre appréciation du jury.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 par semestre, soit 60 crédits ECTS pour le Master mention Droit 2^{ème} année (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

• Session de rattrapage du semestre 3

Le semestre 3 fait l'objet le cas échéant d'une session de rattrapage. Seules les épreuves terminales sont concernées ; les notes obtenues en TD sont définitivement acquises. La session de rattrapage est organisée pour :

- l'étudiant en échec dans une ou plusieurs UE du semestre et n'ayant pas validé celui-ci selon les modalités précitées : il composera dans ce cas exclusivement dans les EC où il a été en échec (note inférieure à 10/20), à condition que l'UE correspondante ne soit pas définitivement acquise selon les modalités précitées. Les EC acquis par compensation au sein d'une UE acquise ne donnent donc pas lieu à session de rattrapage : les notes sont conservées.
- l'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à une ou plusieurs épreuves de la session de contrôle terminal du semestre 3 composera dans ce cas dans le ou les matières pour lesquelles il a été absent à l'épreuve terminale.

Pour chaque EC sur lequel l'étudiant compose en session de rattrapage, la note attribuée remplace celle obtenue au contrôle terminal si elle est meilleure. A défaut, la note attribuée en session 1 est conservée.

• Mentions

Les mentions sont attribuées au semestre.

Les mentions sont les suivantes :

- Passable lorsque la moyenne générale du semestre est au moins égale à 10/20 et inférieure à 12/20 ;
- Assez bien lorsque la moyenne générale du semestre est au moins égale à 12/20 et inférieure à 14/20 ;
- Bien lorsque la moyenne générale du semestre est au moins égale à 14/20 et inférieure à 16/20 ;
- Très bien lorsque la moyenne générale du semestre est au moins égale à 16/20 ;
- Les félicitations du jury peuvent être attribuées lorsque la moyenne générale du semestre est au moins égale à 18/20.

L'étudiant qui valide un semestre en session de rattrapage, quelles que soient les notes obtenues, obtient nécessairement la mention passable au semestre, sauf décision contraire du jury.

Une mention peut être attribuée au diplôme de master à l'issue de la deuxième année. Elle sera attribuée en fonction de la note obtenue en calculant la moyenne des notes des 4 semestres du master et aux conditions de seuils de moyennes générales susmentionnées. Sauf décision contraire du jury, aucune mention ne sera attribuée à l'étudiant ayant obtenu un ou plusieurs semestres au rattrapage.

MEMOIRE DE RECHERCHE OU STAGE

Dans la voie recherche, les étudiants devront obligatoirement rédiger, sous la direction d'un enseignant référent, un mémoire de recherche qu'ils devront soutenir devant un jury et dont la note sera prise en compte pour l'admission au diplôme. Le jury est composé d'au moins deux enseignants-chercheurs du DEG.

Dans la voie professionnelle, les étudiants accomplissent un stage obligatoire en milieu professionnel. L'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil et à défaut, il a l'obligation de rédiger un mémoire sous la direction d'un enseignant référent. Le stage est d'une durée minimale de quatre mois (une durée supérieure, jusqu'à 6 mois, est conseillée). Tout stage fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi par un enseignant référent. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage que l'étudiant devra soutenir devant un jury et dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme. Le jury est composé d'au moins deux enseignants du DEG, dont le référent. Le tuteur professionnel est invité à faire partie du jury, dans la limite de sa disponibilité.

Une convention de stage est conclue par l'étudiant, la structure d'accueil et le tuteur professionnel ainsi que le référent universitaire. Elle est dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire. Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par toutes les parties. Il revient à l'étudiant la charge de faire signer la convention de stage aux parties selon les modalités indiquées.

L'étudiant en formation continue peut effectuer une mise en situation professionnelle aux fins de validation du stage chez son employeur, soit parce que celui-ci finance le dispositif dans le cadre de la formation continue soit parce que ladite mise en situation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail idoine.

Quelle que soit la voie choisie, il incombe à l'étudiant de prendre l'attache de l'enseignant référent et/ou tuteur de stage pour s'assurer du bon déroulement pédagogique du mémoire ou du stage.

DELIBERATIONS

Le jury, dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, est composé des enseignants participant à la formation. Il est présidé par un professeur ou un maître de conférences désigné par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

A l'issue des évaluations, le jury délibère et proclame les résultats. Ces derniers sont affichés à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

PARCOURS DROIT PRIVE

Semestre 3

Enseignements généraux	MCC : (contrôle terminal: CT; contrôle continu intégral: CCI)
Examen portant sur 1 des 3 matières	
Droit fiscal approfondi de Nouvelle-Calédonie	1 épreuve tirée au sort sur 3 (CT)
Droit pénal des affaires	
Légistique	
Enseignements de spécialité droit privé de Nouvelle-Calédonie	
Grand oral terminal - parcours droit privé	
Droit approfondi des affaires	Un Grand oral terminal portant sur les 4 matières de spécialité (CT)
Contentieux privés approfondis	
Droit de la consommation	
Droit civil approfondi	
Introduction à la comptabilité des entreprises	1 examen terminal (CT)
Ouverture à l'international	
Examen portant sur 1 des 2 matières	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	1 épreuve tirée au sort sur 2 (CT)
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	
Anglais juridique	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Pratique professionnelle	
Examen portant sur 1 des 3 matières	
Droit du développement sur terres coutumières	1 épreuve tirée au sort sur 3 (CT)
Prévention et règlement des différends	
Négociation professionnelle	
Préparation aux concours-Ateliers de plaidoirie et communication	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Sensibilisation à la recherche	
Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	non évalué
Initiation au travail de recherche 2	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Méthodologie du rapport de stage et du mémoire de recherche	non évalué
Conférences obligatoires	non évalué

Semestre 4 (parcours droit privé) :

Voie professionnelle	1 seule note (stage ou mémoire de recherche) CT
Stage de 4 mois minimum	
Voie recherche	
Mémoire de recherche	
Sensibilisation à la recherche et pratique professionnelle	
Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	non évalué
Clinique du droit et de la médiation	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Conférences obligatoires	non évalué

PARCOURS DROIT PUBLIC

Semestre 3 :

Enseignements généraux	MCC : (contrôle terminal: CT; contrôle continu intégral: CCI)
Examen portant sur 1 des 3 matières	
Droit fiscal approfondi de Nouvelle-Calédonie	1 épreuve tirée au sort sur 3 (CT)
Droit pénal des affaires	
Légistique	
Enseignements de spécialité droit privé de Nouvelle-Calédonie	
Grand oral terminal - parcours droit privé	
Droit approfondi des affaires	Un Grand oral terminal portant sur les 4 matières de spécialité (CT)
Contentieux privés approfondis	
Droit de la consommation	
Droit civil approfondi	
Introduction à la comptabilité des entreprises	1 examen terminal (CT)
Ouverture à l'international	
Examen portant sur 1 des 2 matières	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	1 épreuve tirée au sort sur 2 (CT)
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	
Anglais juridique	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Pratique professionnelle	
Examen portant sur 1 des 3 matières	
Droit du développement sur terres coutumières	1 épreuve tirée au sort sur 3 (CT)
Prévention et règlement des différends	
Négociation professionnelle	
Préparation aux concours-Ateliers de plaidoirie et communication	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Sensibilisation à la recherche	
Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	non évalué
Initiation au travail de recherche 2	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Méthodologie du rapport de stage et du mémoire de recherche	non évalué
Conférences obligatoires	non évalué

Semestre 4 parcours droit public:

Voie professionnelle	1 seule note (stage ou mémoire de recherche) CT
Stage de 4 mois minimum	
Voie recherche	
Mémoire de recherche	
Sensibilisation à la recherche et pratique professionnelle	
Préparation d'une journée d'études (collaboration Laboratoire/Master)	non évalué
Clinique du droit et de la médiation	1 note de TD en contrôle continu (CCI)
Conférences obligatoires	non évalué